



Communiqué de presse

40 ans après la catastrophe environnementale de Sandoz : le catalyseur d'une vague de coopération qui a redonné vie au Rhin



Photo : Prisma by Dukas Presseagentur GmbH / Alamy

Il y a 40 ans aujourd'hui, le 1^{er} novembre 1986, un incendie majeur survenu dans une usine chimique près de Bâle a engendré le déversement de plusieurs tonnes de pesticides dans le Rhin. La « catastrophe de Sandoz », comme on l'a appelé à l'époque, a pollué le fleuve sur des centaines de kilomètres et provoqué la mort d'innombrables poissons et autres organismes aquatiques. Les pays riverains ont réagi en posant ensemble les jalons d'une politique de protection renforcée des eaux qui continue à porter ses fruits aujourd'hui.

À la suite de cette catastrophe écologique, les États du bassin du Rhin se sont fixé pour objectif d'améliorer de manière significative et durable la qualité de l'eau du Rhin et de revaloriser le Rhin en tant que milieu naturel. Ils ont construit de nouvelles stations d'épuration, optimisé la prévention des pollutions accidentelles, renaturé les cours d'eau et travaillé à mieux raccorder le cours principal à ses affluents ainsi qu'à la mer du Nord.

Depuis lors, la coopération internationale n'a cessé d'être élargie dans le cadre de la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR), qui existe depuis 1950. L'adaptation au changement climatique, y compris la gestion des crues et des étiages, fait désormais également partie des missions de la CIPR.



Une eau plus propre et des habitats de meilleure qualité

La qualité de l'eau s'est considérablement améliorée par rapport à la situation avant cet accident. La modernisation des stations d'épuration a permis d'éliminer jusqu'à 90 % des métaux lourds et jusqu'à 50 % des nitrates et du phosphore dans le Rhin. Avec la baisse des apports de nutriments dans le Rhin, les biocénoses sont plus proches de l'état naturel et la biodiversité s'est enrichie. Le Rhin accueille aujourd'hui à nouveau plus de 70 espèces de poissons et des espèces jadis disparues dans ce fleuve ont fait leur retour, dont certaines dans le cadre d'efforts conjugués pour leur repeuplement (saumon, alose).

Les progrès techniques aident à faire face aux défis actuels que représentent les micropolluants, par exemple ceux issus des résidus de médicaments. L'analyse non ciblée, une méthode novatrice, permet de détecter un éventail plus large de substances que le monitoring habituel des cours d'eau.

De nombreuses stations d'épuration sont actuellement équipées, ou le seront dans un avenir proche, d'une phase de traitement supplémentaire et pourront ainsi retenir encore plus efficacement les polluants. La station d'épuration de Bâle en est un exemple : après une mise en service solennelle le 18 avril 2026 venant clore environ dix ans de travaux et des investissements à hauteur d'environ 350 millions d'euros, elle compte aujourd'hui parmi les stations d'épuration les plus modernes d'Europe.

Une coopération au-delà des frontières

Aujourd'hui, l'eau du Rhin est non seulement plus propre, mais aussi mieux protégée face aux accidents. Grâce au Plan international d'avertissement et d'alerte Rhin de la CIPR, les États riverains du Rhin peuvent s'informer mutuellement et réagir rapidement si un accident vient à se produire. Le modèle du temps d'écoulement du Rhin, qui sera prochainement renouvelé dans le cadre d'un projet LIFE, permet d'évaluer le temps de propagation des ondes polluantes pour améliorer la gestion de crise en cas de pollution accidentelle.

Ces succès reposent sur une coopération transfrontalière de longue date dans le bassin rhénan. Convaincus que la pollution de l'eau, les inondations et les poissons migrateurs ne connaissent pas de frontières, les États se fixent des objectifs communs et ambitieux. Ils mettent en œuvre des mesures appropriées sur le terrain et évaluent régulièrement les progrès réalisés.

Afin de relever les défis qui subsistent et de faire du Rhin un fleuve résilient face au changement climatique et géré de manière durable, les États du bassin du Rhin ont adopté le programme Rhin 2040.



Contact pour toute question

Marc Daniel Heintz (chef du secrétariat)

[marcdaniel.heintz\(at\)iksr.de](mailto:marcdaniel.heintz(at)iksr.de)

0049-261-94252-19

La CIPR en bref

La Suisse, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Union européenne coopèrent depuis 1950, dans le cadre d'une convention internationale, au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) pour concilier les nombreux usages et intérêts de protection de ce fleuve et de son bassin. La coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Belgique/Région Wallonne pour coordonner la mise en œuvre de directives européennes.

Le président et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblenz (Allemagne).

Voir également www.iksr.org/fr et <https://www.linkedin.com/company/international-commission-for-the-protection-of-the-rhine/>